

Douane Coréenne & Douane Malagasy : le début d'une fructueuse collaboration

9 juin 2022



Pour promouvoir davantage les investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable, l'EDBM en collaboration avec le Ministère de l'Énergie avec l'appui du GIZ dans le cadre du projet PERER, a organisé un dialogue public-privé pour identifier les axes d'amélioration des mesures incitatives déjà existantes.

Les objectifs du dialogue public-privé

Le dialogue public-privé a été précédé d'une réunion du secteur privé qui a permis d'identifier les problématiques rencontrées par les opérateurs ainsi les pistes de solution et de confirmer les engagements en contrepartie de la mise en place des mesures incitatives. Sur la base des problématiques et des propositions du secteur privé, une réunion public-public a été organisée afin d'aligner la position et les engagement de l'administration avant la rencontre public-privé. A l'issue de ces deux premières consultations, des points de convergence et des points de divergence ont été identifiés et a conduit à la tenue du dialogue public-privé proprement dit avec les objectifs suivants :

- Apporter des précisions sur les points de convergence et définir un plan d'action pour la mise en œuvre des décisions ;
- Discuter, débattre sur les points en suspens et/ou de divergence et définir le plan d'action de mise en œuvre des décisions ;
- Recueillir les engagements de chaque partie prenante pour la promotion des Energies Renouvelables ;

- Définir les modalités opérationnelles de mise en œuvre et de suivi du plan d'action.



Le Dialogue public-privé s'est tenu le 23 Mars 2022 et a vu la participation des entreprises et groupements d'entreprises dans le secteur de l'énergie renouvelable (AOPEM, GDPPEM) et les services ministériels concernés (Energie, Finance, Impôt, Douane, Primature, Office de régulation de l'électricité, Agence de Développement de l'électrification rurale)

A l'issue des échanges, des résolutions ont été identifiées par rapport à la vulgarisation des mesures incitatives et de la facilitation des procédures (mise en place d'un site web dédié à l'énergie renouvelable).



[Télécharger le PDF](#)